Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 19 sfar 1441
18 octobre 2019

N° 99

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Autres sociétés **3538**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3538**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3540**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3545**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3546**
Avis aux créanciers..... **3554**
Convocations
Sociétés anonymes **3555**
Sociétés à responsabilité limitée **3558**
Autres sociétés **3558**
Divers
Avis au public..... **3559**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Constitution de personne physique

Nom et prénom : Mannai Salah Eddin

Registre de commerce numéro : A1122741999

Numéro CIN : 04006375

Activité : transport marchandise et vente produit de carrière

Adresse : rue Salah Eddin Bouchoucha al Yasminette ben Arous

Matricule fiscal : 607311H.

2019R02316SODB1

Création d'un groupement de développement Agricole

Dénomination : Groupement OM Elkhir

Catégorie : Groupement agricole

Objet : Amélioration de la production agricole et accompagnement de l'agriculteur pour écouler sa production sur les marchés locaux et internationaux

Siége : Chabiba KM 24 Gafsa Nord

Reçu de dépôt : n° 106 du 01/10/2019

Comité :

Président : Mr Rezig Abdeljaoued

Secrétaire général : Mr Rzigui Najeh

Trésorier : Mr Tlili Jamel

2019D00107SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réunion de l'assemblée générale ordinaire

Société Villa Didon

S.A au capital social 5 164 180 dinars

Siège Social : 02 rue Ali Bach Hamba Tunis

Identifiant unique: 1575215P

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 août 2019, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur, Tunis le 04/09/2019 sous le n° de quittance M070727 et a été déposé un exemplaire du dit procès au registre national des entreprises de Tunis le 08/10/2019 sous le n° 201962860, l'assemblée générale ordinaire a décidé de :

Approuver la conclusion des deux contrats de crédits hypothécaires de consolidation et de gestion au profit de la BIAT avec autorisation du représentant légal de signer lesdits contrats aux conditions octroyés respectivement par la banque.

2019T01399SANB2

EKUITY CAPITAL

Société Anonyme

Capital : 397 050 000 Dinars

Siège Social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0002802M

Suivant le Procès verbal du conseil d'administration n° 171 qui s'est tenu le 24 septembre 2019 enregistré à la recette des finances les Berges du lac le 28 septembre 2019 sous le numéro 19707180, quittance numéro M085574, et dont un original a été déposé au greffe du Registre national des entreprises le 01 octobre 2019 sous le numéro 201960066, il a été décidé la reconduction des fonctions du directeur général Monsieur Mohammad Fahd Al-Nemah du 01/03/2019 jusqu'au 28/02/2020 renouvelable automatiquement pour la même période, sauf décision contraire du conseil d'administration et la reconduction des fonctions du directeur général adjoint Monsieur Abdullah Yousef Al-Shajie du 31/08/2019 jusqu'au 30/08/2020, renouvelable automatiquement pour la même période, sauf décision contraire du conseil d'administration.

2019R02335SANB2

Avis aux actionnaires

FLAT 6 LABS TUNISIA

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital social de 100.000 DT

Siège social : 15 avenue de Carthage Tunis, Tunisie

Matricule fiscal : 1517622/C

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 15/08/2019, il a été décidé une augmentation de capital de 400.000 DT en numéraires pour être porté de 100.000 DT à 500.000 DT par la création de 400.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT, intégralement souscrites et libérer à moitié (1/2) c'est-à-dire 200.000 DT lors de la souscription.

La souscription à ladite augmentation du capital devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution au journal officiel avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci haut mentionnée.

l'Assemblée générale extraordinaire du 15/08/2019 a donné tous pouvoirs à Monsieur Walid Triki, directeur général, ou à défaut à tout autre mandataire que le directeur général déléguera à l'effet d'accomplissement de toutes les formalités légales et nécessaires pour la régularisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de Versement auprès de Monsieur-le Receveur de l'enregistrement des actes des sociétés 1er Bureau, Tunis et toutes autres formalités légales de dépôt, d'enregistrement et da publicité ou de régularisation quelconque.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la BIAT Agence avenue Habib Bourguiba (51) compte indisponible n°08003000513201111987.

Le P.V. de l'AGE précité relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt

provisoire au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 10/10/2019 sous le n°AC011722019.

2019403271SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société FLEURRIAL SARL

Patente : 13388638Q

Adresse : 65 avenue Habib Bourguiba Morneg

Capital : 2000.000 DT

A travers la réunion tenue le 02-10-2019 enregistré à la recette des finances Mornag sous un n°19701977 et reçu n° M052425. Un exemplaire du procès-verbal déposé au centre national du registre des entreprises sous le numéro 201964578 daté du 10-10-2019.

M. Mourad Abd Elaoui a été nommé en tant que nouveau gérant et Mme Chaima Marzougui a été démis de ses fonctions.

2019R02324SRLB2

Dissolution

Société Libyen services et contact S.A.R.L

Résidence Farah-lake Cité les Pins rue Feuille d'erable- Lac 2

Capital : 15. 000 Dinars

MF : 1598663/k

RC N° B1273122018

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire daté du 24/08/2019 enregistré à la recette des finances de Lac en date du 20/08/2008 sous le n° 78575, quittance n° 15805359, dont une copie a été déposée au centre national des registres des entreprises en date du 08/09/2008 sous le N° 20941856, il a été décidé la dissolution de la société Libyen services et contact et la nomination de Rihab Ouerghemi comme liquidateur da la dite société en liquidation et domicilié au 15, rue Tarek Ibn Zied Ben Arous et ce pour recevoir toutes les réclamations dans les délais légaux et ce à partir de la publication du présent avis.

2019R02333SRLB2

Renouvellement de mandat du gérant

Razane Rent a Car SARL

Au capital de 15000 DT

Siège social : Av. Charles de Gaule - B'har Lazreg - La Marsa ouest - Tunis - Tunisie

MF : 1472159E/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'A.G.E du16/10/2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 16/10/2019, quittance n°137840, enregistrement n°19706360, il a été décidé de renouveler la nomination de Mr. Hatem Wahabi gérant de la société pour un durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

Il a été déposé une copie au registre National des entreprises.

2019R02342SRLB2

Mise à jour des statuts

SOCOMETAL

SARL au capital de 125000 dinars

Zone industrielle Madagascar avenue Ebn Batouta Sfax

Identifiant unique : 43529Q/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/05/2019 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 06/05/2019, quittance n° M002451, enregistrement n° 19802265, les associés ont décidé d'approuver la mise à jour des statuts dans l'ensemble de ses articles tel que figure dans sa lecture mis à jour le 17/04/2018, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax quittance n°M002582, enregistrement n° 18802371.

2019X01264SRLB2

LEADER FOOD PROCESS SARL

Au capital de 682 000 dinars

Route de Gabés km 6.5 Zone Industrielle Sidi Salem Avenue Ghada Samen- Sfax

RC : B141022000

MF : 741285B/A/M/000

En vertu du P.V de l'assemblée générale ordinaire du 23/08/2019, enregistré à la recette de finance Thyna - Sfax le 05/09/2019 sous quittance n° M034385, numéro d'enregistrement 19700929 dont deux exemplaires pour chacun ont été déposés au tribunal de première instance de Sfax le 02/10/2019 sous n°201960842, il a été décidé :

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018,

2. L'approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2018,

3. L'approbation des conventions réglementées prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018,

5. Quitus au gérant.

6. Désignation de la société «EXPERT UP» comme commissaire aux comptes pour les exercices 2019,2020 et 2021.

2019X01265SRLB2

Changement de gérant

Société «ENGINEERING & CONSULTING»

S.A.R.L au capital de 200 000 dinars

Siège social : Immeuble «Golden Tower», bloc A, 9ème étage local n° A9-8 Centre Urbain Nord - Tunis - Tunisie

MF : 1465927E/A/M/000

Suivant procès verbal de l'A.G.E des associés tenue le 06/06/2018, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 07/06/2018 sous le n°18703375, quittance n°M050523, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°201833100, les associés ont décidé de nommer, à partir du 06/06/2018, Mme Wafa Galaaoui, Tunisienne, titulaire de la CIN n°08340448, gérant de la société en remplacement du gérant démissionnaire M. Ramzi Gargouri.

2019403282SRLB2

Société SUBURBS IMMOBILIERE SARL

Au capital de 810.000 DT

Angle des Rues Ahmed Tlili et Ibn Khaldoun Tunis

Identifiant unique : RNE 806895E - CNSS 237625 - 72

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 août 2019 enregistré à la recette des finances rue Ghandi, le 27 août 2019, enregistrement n° 19803795, quittance n° 86860, il a été décidé ce qui suit :

1 - Le renouvellement du mandat de Monsieur Mohamed Amine Triki en qualité de gérant de la société pour les exercices 2019, 2020 et 2021 avec délégation des pouvoirs.

2 - Le renouvellement du mandat de Monsieur Mohamed Frikha en qualité de Commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Le PV est déposé au registre national des entreprises en date du 02 septembre 2019 sous le numéro 201943992.

2019403283SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen sous le n° 19203567 quittance n° M099977 Monsieur Houssine ben Mustapha ben Mohamed esadaoui, domicilié à l'avenue farhat Hached Ennaser Elmnihla, a vendu à Madame Souad bent Ouen ben Mohamed Elharabi domicilié à cité Elgamoudi Elcheref Médenine.

Tout le fonds de commerce "Produit alimentaire générale en détail" situé à 13 rue Elfayrouz Jardin El menzeh 2 n° 51 Tunis.

2019T01401FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 25 septembre 2019 et enregistré à la recette des finances Raoued, Ariana le 25-09-2019 (Reçu n° M092446 enregistrement n° 19203575 Monsieur Hichem Ben Touhami Dridi (C.I.N n° 05671384) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Rim Salhi -(C.I.N n° 08712666) exploité « Boucherie « sise rue n° 5274 Ariana Alsughraa 2083 Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce au dessus sise Rue n° 5274 Ariana Alsughraa ,2083- Ariana dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 13/10/2019.

2019T01404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A. s .s, Enregistré à la recette des finances de rue de nimsa Tunis, le 07/10/2019 sous le n° 19204295 reçu M083815, la société COGET Tunisie société à responsabilité limitée située à 8 bis avenue de madrid Tunis dessiné sous le n°A17515200G dans le centre National des Entreprises, représenté par son gérant Abdul Razzaq mnajja, a vendu à la société total électriques (société en cours de configuration) sis a 08 bis avenue de madrid Tunis, Tout le fonds de commerce situ au 08 Bis avenue de madrid Tunis qui consiste à un Magasin de vente des pièces électriques avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues auprès de l'acheteur la société total électriques représenté par son gérant Mohamed Mnajja et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien en date du 15 /10/2019.

2019T01405FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente privé en date du 27/09/2019 signatures légalisées devant la municipalité de Nouvelle Medina Ben Arous en 01/10/2019 et enregistré à la recette financière de Yassminet ben Arous en date 09/10/2019 numéro de quittance M049887 numéro d'enregistrement 19202364 le fonds de commerce Monsieur Oussema Nijaoui à Madame Naima Jebri consacré à la spécialité dans le commerce en détail fruits secs situé à la rue de 13 Hédi Khfacha Saint Jack- nouvelle Medina Ben Arous pour tout ses éléments matériaux et morals.

Toutes éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquireur Madame Naima Jebri à 14 rue El Emir Abdelkader nouvelle Medina - ben Arous dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de République Tunisienne sous peine de forclusion.

2019R02327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16/05/2018 enregistré à la recette des finances la Goulette le 11/4/2019, n° de quittance 49665 , n° de l'enregistrement 19202138, Mr Karim Boutameg titulaire du passeport Algerien n° 157433889 demeurant résidence Elyes Bloc 60 appt 581 Dar fadalle Soukra et Md Achouri yaich Nacira demeurant n°5 rue Mahmoud Bourguiba Ariana ont vendu un fonds de commerce café concorde Laouina avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au réz de chaussée complexe Concorde Situé à Laouina Nord Tunis, à Jouini Abderrahmane ,titulaire de la C.I.N n° 14751446 délivrée à Tunis le 8/12/2010, demeurant à résidence Roki Bloc B 1 appt 60 Av Rouissi Youssef Manar 2 Tunis le prix de vente est consigné entre les mains de Mr Karim Boutameg et Md Achouri yaich Nacira

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de Mr Karim Boutameg et Md Md Achouri yaich Nacira demeurant au résidence Elyes Bloc 60 appt 581 Dar fadalle Soukra durant les délais légaux

Cette annonce est publiée dans le journal echourouk le 4-10-2019.

2019R02330FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Suivant Acte SSP enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 13/11/2018 sous n°18206037 Quittance n°M098774 la société COIN CERAM SARL, (RC : B9192682017), dont le siège sise à route Ceinture Sahloul _ Zone El Harik 4011 Hammam Sousse, représentée par Mr Seifeddine Ltaief, titulaire de la CIN n°06947921 a vendu et cédé à Mme Najiba AYED titulaire de la CIN n°06921755 la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce matériaux de construction, de décors, et de décoration des maisons, sis à route ceinture Sahloul - Zone El Harik 4011 Hammam Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se aux mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 08/10/2019.

2019S01115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 10/10/2019 enregistré à Monastir le 10/10/2019 sous le n°19205839 quitt. n°MO64079, Anouar Guezmil résidant à Bembla a vendu à Soumaya Chkir résidante à Monastir le fonds de commerce sis au n° complexe commercial R6 Monastir exploité dans la vente du prêt à porter. Les oppositions se font au Cabinet Maître Besbes Anis sis à la rue d'Alger Monastir dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk le 12/10/2019.

2019S01139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Ksibet Madyouni sous le n° 19200887 quittance n° M025346 , Mr Mohamed Ali ben Salem ben Farhat Ayed a vendu à société SIMA Médical en son représentant légal sa gérante mme Intissar bent Hédi Jlassi - Société unipersonnelle inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Monastir sous le n° B15152072010 portant le numéro de matricule unique: F 1165753- la totalité du fonds de commerce exploité au local numéro 4 rue Mohamed Atab Ksibet Madyouni Gouvernorat de Monastir moyennant le prix de deux mille dinars (2000d).

Les oppositions seront faites à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 10/10/2019.

2019S01140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/10/2019 et enregistré à la recette des Finances rue Habib Bourguiba - Sfax le 07/10/2019 sous le numéro 19203756, Monsieur Fekher Belhaj M'Hammad a vendu à Monsieur Hamdi Gharsallah tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un café catégorie 01, exploité au local sis à la route de l'aéroport en face de l'impasse Siala Km 6.5- 3042 Sfax sud - Sfax enregistré au registre National des entreprises sous un identifiant unique numéro 1595665Z.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat maître Mohamed ben Mahmoud, Avocat à la cour d'appel sis à 63 rue Taher Sfar, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal ASSABAH du 09 octobre 2019 numéro PS 190565.

2019X01254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette de finance Chihia Sfax en date de 24/05/2019 quittance n° M 024905 enregistrement n° 19200383, Mdm Rafika Lajmi titulaire la CIN n° 01340284 datée au 18/8/2011 a vendu à Mdm Sarra Bou chaala titulaire de la CIN n° 01058652 datée au 14/12/2017, la totalité d'un fonds de commerce a usage «vente des vêtement d'occasion friperie» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Tenior km 6 Avenue habib Bourgiba n° 409 CHihia Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de L'acheteuse du fonds de commerce Mdrn Sarra Bouchaala à leur adresse sis à l'avenue de l'indépendance CHihia Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée à CHOUROUK le 12 /10/2019.

2019X01255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 27/09/2019 enregistré à la recette de finance CHIHIA Sfax en date de 02/10/2019 quittance n° M 037630 enregistrement n° 19200703; Mr Makrem Jarboui titulaure de la CIN n° 08893817 datée le 21/03/2013 a vendu à Mdm CHahla Mansri titulaire de la CIN n° 05375964 datée au 19/12/2001, la totalité d'un fonds de commerce à usage café de 1er catégorie nommé «MAC CAFEE» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Tenior km 7 immeuble Bougacha Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de rédacteur de l'acte maître Samet Slim à l'adresse du cabinet sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2éme étage Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T,

Cette annonce a été publiée à CHOUROUK le 12/10/2019.

2019X01256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique enregistré à Sfax le 07/10/2019, sous le n° 19203780, quittance n° 074932M, M. Habib Boudaya a vendu à Mme Alia Tounsi la totalité du fonds de commerce sis à la rue sokra km 0.5 Sfax destiné lavage auto avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt

jours de la publication de cette annonce au J O R T. Cette annonce a été publiée au journal alsabeh le 10/10/2019 page 12.

2019X01262FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte de constitution de la société dépôts hadidane de produits pharmaceutiques Daphar (société en cours de constitution sise avenue Habib karma Nabeul) enregistré à la recette des finances de Nabeul le 31/7/2019, sous le n° 19502715, quittance n° M052710, Mme Hédia Hédia Hadidane CIN 01793463 demeurant à l'avenue Habib karma Nabeul a participé au capital social de la dite société par un apport en nature qui consiste en un fonds de commerce destiné à la vente et distribution de produits pharmaceutiques en gros situé à l'avenue Habib karma Nabeul inscrit au registre national des entreprises IU0097036S.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à Mme Hédia Hédia Hadidane en sa qualité de gérante de la dite société et en sa qualité de propriétaire du fonds dans un délai ne dépassant pas vingt Jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette opposition doit être aussi adressée au tribunal de première instance de Nabeul conformément aux dispositions de l'article 228 du code de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal "ESSABAH" du 11/10/2019 page n°13.

2019X01266FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de division en date du 10/05/2019, enregistré à la recette des finances rue Ali Balhouane au Kef le 15/05/2019 sous le numéro M 024408 Mme Ines Ben Abdessatar weslati a été distingué par la totalité du fonds de commerce constitué sur le local situé à rue Hbib Bourguiba exploité en tant que bar sous le nom «Bar le Majestique» et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels, référencé par la propriété de défunt Abdessatar ben sahbi weslati.

2019C00097FCCC2

Cession du fonds de commerce

Suivant contrat de division en date du 10/05/2019,enregistré à la recette des finances rue Ali Balhouane au Kef le 15/05/2019 sous le numéro M 024408 Mr Hatem Ben Abdessatar weslati a été distingué par la totalité du fonds de commerce constitué sur le local objet du titre fonciers n° 2390 le kef ,situé à rue Habib Bourguiba le Kef et rue de l'indépendance le kef exploité en tant que restaurant, bar et hôtel sous le nom «hôtel sicca vinéria et sous le registre national des institutions du tribunal de première instance du kef n° H0130913 et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels, référencé par la propriété de défunt Abdessatar ben sahbi weslati.

2019C00098FCCC2

Concession de fonds de commerce

Selon le contrat de concession de fonds de commerce écrit par le maître Imed Aouadi daté le 02-10-2019 sous le numéro 26640 et 26706 enregistré à la recette des finances de Gafsa quittance n° M037753, Sana Rejeb CIN 06114810 du 18-01-2005 demeurant à cité bechawech Gafsa à concédée le fonds de commerce avec tous ses éléments morals et réels qui se trouve à cité des jeunes rue kaire Gafsa à son frère Oussama Rejeb CIN 06173594 du 21-05-2011 demeurant à cité Ennour Gafsa. Après la publicité de cette concession au JORT et dans le délai de 20 jours toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de Oussama Rejeb cité Ennour Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable la publicité de ce contrat de concession est faite au journal « ECHOUROUK» du 11-10-2019.

2019D00108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date 16/09/2019 dont les signatures ont étés légalisées auprès de la municipalité de Tataouine en date du 16/09/2019, Monsieur Mabrouk ben Omar Tajer titulaire de CIN n° 03493180 a vendu à Monsieur Mohamed ben Salem LABA titulaire de CIN n° 06562569 l'ensemble du fonds de commerce sis à la place rue Elbia Tataouine exploité à l'activité

Différents types de commerce. Les oppositions sont reçues auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

2019M00357FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 08/08/2019, enregistré à la recette des finances de Midoun le 30/08/2019 reçu n° M053903, enregistrement n° 19202658, Madame Wafa Barbouche épouse Ben Thair, titulaire de la carte d'identité n° 05707042 et matricule fiscal n°000/C/N/1057215/E et registre de commerce n° A20187662010, vend et cède à la société «Al Hayat Resort» titulaire de matricule fiscal n° 1615245V, la totalité de fonds de commerce consacré pour l'activité d'un café sis à Tezdaiine Midoun Djerba.

Les oppositions sur le prix seront acceptées entre les mains d'acheteur à son domicile à Ariana centre bureau n°408 dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2019M00359FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kelibia le 30/09/2019 quittance n° M060594, Hassen Dekhili, CIN n°06447612, a vendu la totalité du fonds de commerce sise à l'avenue des martyrs Kelibia, exploité «fast food»

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Lasta selim, Avocat ,13 Rue Sidi Abdelkader Kelibia, jusqu'à 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2019N00569FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 01-10 -2019, enregistré à la recette des finances av. de France Nabeul le

07-10-2019, sous le n° 19203705, quittance n° M066129, Mr. Jamel Boulaabi titulaire de la CIN n°03625679, IU: 0309519M, a vendu à Siham Ouerghuemi titulaire de la CIN n°14803353, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour vente fruit sec, Tabac et alimentation générale sis à la rue Ladhikia Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteuse à l'adresse suivante : rue Ladhikia - 8000 - Nabeul.

Cette annonce a été publiée au journaux « le Quotidien» et Chourouk en date du 12/10/2019.

2019N00571FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous - seing privé en date du 07/10/2019 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 08/10/2019 (n°de quittance M085711 n°d'enregistrement 19203290), Mme Amira bint Abderrazak weslati a cédé à Mme; Amal bent moncef Esselmi la totalité du fonds de commerce lui appartenant et exploité dans le local sis au rue Hédi Bayyoudh Nabeul comme café, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de Maître Hajri Med Anis Avocat à son étude sis à 121 Avenue Hédi Chaker immeuble Silver Tower Nabeul, Matricule fiscal n°1214619/AA/P et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal de « ESSAHAFA » paru le 11/10/2019.

2019N00572FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/09/2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 30/09/2019 quittance n° M051183. Afef Sfar Gara Ali a vendu à Sonia Saleh le fonds de commerce de boutique de vêtements confectionnés sis à avenu à Ali Belhouane Mahdia et toute opposition doit être déposée au domicile de bureau de l'avocat maître Mansour Chaaben ainsi que cet acte a été publié au journal Echourouk le mardi 08 octobre 2019.

2019I00118FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Raoued le 05/09/2019 (Quittance n°M0087520), Mme Samia Janedi a vendu à Mr Salah Ali la totalité du fonds de commerce sis au local situé à 38 rue Fethi Zouhair Enkhilet Ariana moyanant le prix de 30.000.d.000. Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 04/10/2019.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur au local de fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019403264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de ALALIA le 27/09/2019 (Quittance n°M033106), société Aziz d'alimentation générale a vendu à Mr Youssef Benaissa la totalité du fonds de commerce sis au local situé à 4 rue Mustafa Mohsen Borj Louzir Ariana moyanant le prix de 18.000.d.000.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 04/10/2019.

Toute opposition sera faite auprès de cabinet maître Abouda Faouzi 5 rue Aid Jabari Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2019403265FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2019, enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 01/10/2019 sous le n° de quittance 109532, n° d'enregistrement 19206854, Mme «Rachida Berhouma Ghandri» demeurant à Houmet Ghandri Ajim Djerba Midoune, a vendu à Mr «Lotfi Bechouicha» demeurant à l'avenue Dar fadhal Soukra Ariana, n° 44, la totalité du fonds de commerce «alimentation générale», sis Avenue Dar fadhal Soukra Ariana.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au cabinet de maître Semya Ghandri, se trouvant à la rue 8368, Immeuble Omar, 4ème étage, Appt n° 03, Montplaisir Tunis.

Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée au journal « chourouk » le 9/10/2019.

2019403267FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis en date du 09/10/2019 sous le numéro 99068, quittance 18204775 .Monsieur Hassan Abidi, carte d'identité N°02188238, demeurant à rue El Ghariani n° 28 Tunis, a renoncé à la totalité de la propriété du fonds de commerce destiné à la vente des vêtements prêts à porter exploité au sein du local n°146 sis au complexe commercial «Palmarium» Tunis; à Monsieur Salem Mejri, carte d'identité n°04740143 demeurant à rue Ahmed Tlili n° 6 ter.

Les oppositions doivent être faites auprès du Maître Barbouch Fathi dont le cabinet est sis au 23 rue de Marseille Tunis dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 12/10/2019.

2019403274FCCC2

Renonciation de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis en date du 09/10/2019 sous le numéro 99065, quittance 18204774 ,Monsieur Hassan Abidi; carte d'identité n°02188238, demeurant à rue El

Ghariani n° 28 Tunis; a renoncé à la totalité de la propriété du fonds de commerce destiné à la vente des vêtements prêts à porter exploité au sein du local n°149 sis au complexe commercial «Palmarium» Tunis; à Monsieur Salem Mejri, carte d'identité n°04740143 demeurant à rue Ahmed Tlili n° 6 ter.

Les oppositions doivent être faites auprès du Maître Barbouch Fathi dont le cabinet est sis au 23 rue de Marseille Tunis dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 12/10/2019.

2019403275FCCC2

Vente fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 12/09/2019 n° de quittance 90952 n° d'enregistrement 18204132 monsieur Chawki Kneni titulaire de la CIN n°00115887 en date du 27/02/1996 et monsieur Ali Ben Mansour titulaire de la C I N n°00478041 en date du 29/04/1998 ont cédé à la société CHEZ NOUS registre de commerce n° B0117552017 le fonds de commerce situé au rez de chaussée rue Kamel Atatürk Tunis exploité pour tout commerce.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de vingt jours à l'étude de Maître Fekih Noomen centre Dorra Block A app n05 Manar 3 Tunis

Cette publicité a été insérée au journal Essahafa du 11/10/2019.

2019403280FCCC2

Annonce légale de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 03/10/2019 enregistré à la recette des finances el Fahs le 04/10/2019, quittance n° 34037 Saida Naffetti a vendu à Mohamed Ben Mabrouk le fonds du commerce de vente matériels domestiques et exploité à rue el jarid el Fahs.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de la rédactrice de l'acte de vente maître Karima Ben Attia à avenue Habib Bourguiba el Fahs.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 12/10/2019.

2019403286FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié enregistré à la recette des finances rue el Jazira le 17/09/2019 sous n°: 19002156 n° Q M059002, Mr Mehrez ben Amor, a fait une donation au profit de ses fils Haythem ben Amor et Mehdi ben Amor demeurant tous au 18 rue Gharnat résidence ennassim el Manar 1 Tunis, de la totalité du fonds de commerce, sis au centre commercial Aida 1324-1325 El Menzeh 9 , à usage tous commerce exploité dans l'activité de café 1er catégorie.

Les oppositions sont acceptées durant la période légale à l'adresse des deux parties au 18 rue gharnata résidence ennassime el Manar 1 Tunis.

Ce texte a été publié au deux journaux ECHOUROUK et le QUOTIDIEN du 13/10/2019.

2019403291FCCC2

Location gérance libre

Location d'un salon de thé

Gérance libre

Selon un contrat rédigé en date du 15/8/2019 enregistré à Sousse le 25/9/2019 sous le n° 19302704 reçu n° M064339 : Mme Aicha Ben Abdessalem loué à titre de gérance libre le fonds de commerce a après désigné un salon der thé «L Café» situé à Rue El Hamra Corniche Sousse à Mme Sonia Guizani demeurant à rue El Messk Khzema Sousse.

Publicité du journal «Quotidien»: IP319/1015 de 9/10/2019.

2019S01135FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de location en date du 01/08/2019, enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des sociétés à Sousse le 01/10/2019 sous le n° 19303565, quittance n°M003965, Mr Taoufik Ben Zineb ayant la CIN n°02954047 a loué la totalité du fonds commerce sis avenue la perle du sahel Khzema ouest Sousse à la société La Galerie By Ben Zineb pour une durée d'un 2 ans renouvelables.

2019S01142FCCC3

Contrat de gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date du 27/09/2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul, quittance n° M083030, enregistrement n° 19302156, la société FRAY Tourisme SOFT a donné en gérance libre à la société FRAY'S SARL le fonds de commerce d'un salon de thé sis à l'avenue Mohamed Khames Nabeul pour une durée de trois années à partir du 1er septembre 2019.

Cette annonce a été publiée dans le journal «le Quotidien» en date du 11/10/2019 sous le n° IP719/651.

2019N00570FCCC3

Location de fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 11-10 - 2019, sous le n°19304654, Quittance n°m127909, Mondher Garsaa CIN n°01836939 a loué à yasmine Benzahra CIN n°06474124 la totalité du fonds de commerce composé d'un local destiné à la vente du tabac et journaux, sis à route Sousse n°1 Km 63 Manaret Hammamet .cette annonce apparaîtra dans le journal la presse le 15/10/2019.

2019N00573FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/07/2019 enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 31/07/2019 sous le numéro 19303522 n° de quittance M067562, messieurs Sabri Ben Sabbeh titulaire de la carte d'identité n° 05656654 et Ramzi Ben Sabbeh titulaire de la carte d'identité n° 05674114, résidant à la rue 02 Mars Bizerte, louent à la Société VOLTAIRE , qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis rue Ali Ennouri-route la Corniche, Bizerte, destiné à la vente des prêts à porter, chaussures, parfums et cadeaux.

Cet avis a été publié au journal «EL Chourouk» et « le quotidien « le 02/10/2019.

2019W00270FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Manzeh 9 le 05 septembre 2019 sous le n° 19303262 quittance n° M78787, madame Olfa bent Hédi ben Amar bel Haj épouse Béchir Benmoussa loue à la société « Sissy luxury » SUARL la totalité du fonds de commerce pour l'activité de commerce d'habillement, prêt à porter en détail et divers autres accessoires sis à 06 avenue Taher Ben Ammar boutique n°35 au RDC El Manzah 9 Tunis.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de Madame Jihen Chabaane Dahmani l'avocate devant la cour de cassation à son adresse sise au 5 rue Marbella Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et le Quotidien le 25/09/2019.

2019403266FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un syndicat

Suivant PV de l'assemblée constitutive datée le 05/09/2019 enregistré à la RF de Fouchena sous n°19803643 quittance n°M072485 le 06/09/2019, et suivant l'arrêté de présidant de Municipalité de Fouchena N°2361 , il a été crée un syndicat de copropriétaire de la Résidence Lillas3 à Fouchena.

Siège social résidence lilas 3 fouchena

Président : Hichem slama

Secrétaire général : Chokri Werteteni

Trésorier : Houcin Saadallah

Membres : Habib Madouri et Ali Hamed

2019T01402APSF1

Constitution d'une amicale

Dénomination : amicale des agents de la commune de sidi bourouis

Adresse : commune de sidi bourouis avenue de l'environnement 6113

Objet : appui social et loisir pour les employés et agents de la commune de sidi bourouis

Objectif : relier et consolider les liens de fraternité et de solidarité entre les agents de la commune de sidi bourouis et fournir le soutien requis à travers :

* La planification des activités sociales et divertissantes

* Procuration du soutien matériel et moral aux adhérents

Membres :

Président :Sghairi adnen

Secrétaire général : Sliti mohsen

Trésorier :Hajjaji Jamila

Membre :Rouissi Fateh

Membre :Yousfi Mahmoud

Membre :Ftouhi Jaloul

2019R02340APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne d'aérostation

Objet : de divertissement et d'aspect publique

Catégorie :

- Organisation, gestion, coordination, contrôle, développement d'exploitation et pratique amateurs ou professionnels. Exploitation du matériel spécifique nécessaire lié à la sécurité et au bon déroulement des actions;

- Etude et contrôle de l'exploitation de la montgolfière et de toutes activités associées et annexes.

- Promotion et encadrement des pilotes.

La contribution aux lois et règlementations pour leur développement et amélioration.

- Développement des relations et des liens au prêt des responsables, ministères, institutions principales locales et régionales, l'adhérence avec d'autres associations et unions diverses nationales et internationales.

- Création d'un site web, revue professionnelle et assurer leur développement.

- Participation et organisation des foires, conférences, festivals nationaux et internationaux et assurer leur promotion nationale et internationale.

Siège : Rue Commandant Hédi Garnaoui- Résidence Youssef Bouraoui -1er étage- 4051 Khézama – Sousse.

N° de Déclaration et Date : RR229538556TN du 03/10/2019

Président : Mohamed Raji ben Abdelmalek

Secrétaire général : Sofiène Brigui

Trésorier : Salah Lahouar.

2019S01146APSF1

Avis

Constitution du syndic des copropriétaires d'immeuble Diar Bouzayen I, Route Gremda km 4, Avenue Mohamed Jemal Sfax suivant le P.V de l'assemblée générale du 03 Mars 2019 enregistré à la recette des finances de Gremda le 09 octobre 2019 sous le n° 19802361 quittance n° M087596, a été constitué un syndic des Copropriétaires d'immeuble Diar Bouzayen I et la constitution du bureau du syndic comme suit :

- Président : Nabil Boudhina

- Trésorier : Ali Hammami

- Membre : Yassine Sallami

Membre : Riadh Abid

2019X01257APSF1

Syndicat des copropriétaires résidence Syphax Médicale

Route de Gremda Km 2.5 - Sfax

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale constitutive Tenue le 11 septembre 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés, Sfax le 26 septembre 2019 (enregistrement n° 19806810, quittance n° M007226) l'assemblée générale a décidé de :

Constituer un Syndicat dénommé «Syndicat des copropriétaire résidence Syphax Médicale», avec désignation des membres de syndicat :

Mr Abdellatif ben Ayed : Président

Mr Mohamed Maher Sahnoun : Trésorier

Mr Ahmed Tarchouna : Secrétaire général

Mr Lassad Moalla : Membre

Mme Radhia Boulila Neifar : Membre

Mme Shar Turki Chouayakh : Membre

2019X01258APSF1

Constitution d'un syndic

Résidence MOLKA

En vertu du PV de l'assemblée du 02/04/2019 enregistré à la recette des finances la goulette Tunis le 02/09/2019 n° 19704456 Q 98715 il a été constitué un syndic des propriétaires de la résidence MOLKA sis à l'avenue Habib Bourguiba Ain Zaghouan, Mr Sofiene Jaabiri est nommé président et Mr Seif Alah Zaag trésorier.

2019403292APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude maître Ben Ameur Ismail Avocat

Route de Mateur k 7 Imm jawhara 2éme étage B6

MF : 1484796T/A/P/000

La partie poursuivante :

St commerce du Bois et dérivés « Discom » RC N°B128021997 ayant son siège social au n°6 rue Sanhaja Mutuelle ville Tunis.

- La partie saisie : Mr Hamdi Ben Hédi Ben Amor Metheni Madame Sabra Bent Mandhour El Bouri

Demenrantes à 2019 rue 4267 AL AGBA Tunis

L'avocat poursuivant : Maître Ben Ameur Ismail avocat route de Mateur k 7 Imm Jawhara 2ème étage B6 Manouba.

L'immeuble saisi :

Des parts indivises afférentes à la propriété objet du titre foncier n°19311 Arianna dénommé. «Najwa» situé à 12 Rue Ethika cité El Agba supérieur Tunis et d'une surface totale de 237 m2 dont une partie de 118,5 m2 consistant à un rez de chaussée par une entrée privée avec un jardin est à la propriété des débiteurs saisis Mr Hamadi Metheni et Madame Sabra El Bouri.

- Mise à prix : 140.636.500 D

- Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le Lundi 25/11/2019 à 9h et les heures qui suivant dans la salle d'audiences du tribunal de première instance de Tunis 2 affaire n°311.

- La visite du local peut s'effectuer chaque jours dans les heures de travail.

- Rq : pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étranges ils doivent se munir des autorisations exigées la consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 ainsi qu'a l'étude de l'avocat poursuivant Maitre Ben Ameur Ismail sise à la Route de Mateur k7 Imm Jawhara 2éme étage B6 et ce aux mêmes horaires.

2019T01380VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat près la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), société anonyme, identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Mohamed Ben Mohamed Hechmi BRINI, titulaire de la carte d'identité nationale n° 07557662 demeurant à 1) rue Ibn Jazzar Kairouan 2) Résidence le printemps bloc 2 A - F appt 26 cité les palmerais l'Aouina Tunis 3) chez Maître Fethi Jannet huissier notaire sis à la route de Bizerte klm 4 cité Ennasr Ettadhamen l'Ariana en sa qualité de débiteur.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II -Tunis.

L'immeuble à vendre : objet du titre foncier n° 27820 Ariana consiste en un terrain nu à vocation d'habitation de forme rectangulaire d'une superficie de 584 mètres carré sis à une dérivée de la rue Mohamed Ennaifer à la Soukra. L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques telles que détaillées dans le cahier des charges et au rapport d'expertise.

Mise à prix : 547.792,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : le lundi 11 novembre 2019 à partir de 9h00 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana (affaire n°2467).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h00 à 18h00.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le gouverneur.

2019R02323VEPA1

Vente Aux enchères

Me Ahmed Smat

Avocat à la cour de cassation

Tél : 71.575.999

MF : 756828NAP000

Partie crediteur poursuivant : AMEN BANK - S.A. M.F 221 M -sis à l'Av Med 5 Tunis

Partie Débitrice Saisi : Ali Ben Charbane - CIN 01513051 -sis au 62 Av Habib Bourguiba - Ousja - Bizerte.

Partie approbatrice de l'hypothéque : Mme Basma Awadi - CIN05662165 sise à la cité du palmier Rawabi - Bizerte.

Avocat poursuivant : Me Ahmed SMAT - Avocat à la cour de cassation MF 756828NAP000 sis au 60 Av Bab Benat Tunis.

Immeuble Saisi : Tout l'immeuble objet du titre foncier n° 49622 Bizerte s'agissant d'un immeuble de trois étages sis à l'angle de deux rues ouvrant sur la route principale exactement à Beni leith dans une zone d'habitation avec quelque boutique commerciales - d'une superficie de 208 mètres carrés dont 508 m2 couvert (140 en RC et 154 mètres carrés en 1ér étage et 154 mètres carrés au 2éme étages et 60 mètres carrés au toit - le RC

consistant à un café équipé d'un comptoir et trois garages ouvrant sur la route Borj talel Ras Enjla et un appartement au 1ér étage et un autre au 2éme étage se composant chacun d'un salon et 2 pièces et un SDB et une cuisine et un balcon.

Mise à prix : 341.320,000 dinars outre les dépenses qui seront taxés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : 12/11/2019 à 9H00 devant le tribunal de 1ére instance de Bizerte

Visite : Tous les jours pendant les horaires du travail.

2019R02332VEPA1

Vente sur saisie immobilière

Créancier poursuivant :

Mohamed Farouk B Mansour, Tunisien, ouvrier à l'étranger demeurant à Akouda, sans matricule fiscal, son avocat Me Amor Boukadida demeurant à Sousse, Rue Béchir Sfax n° 2, M.F PA298969Z, l'avocat poursuivant.

Débiteur saisi :

Kamel B Cheikh souguir, propriétaire ; demeurant à Akouda Rue Salem B Hmida CIN n°02833179 sans matricule fiscal.

Immeuble mis en vente :

La totalité de la parcelle n° 2 du plan de l'O.T.C, objet du titre foncier 56798 Sousse, consistant en un terrain agricole, donnant sur la route GP.1 au niveau de l'échangeur menant à chatt Meriem, dans une zone agricole non aménagée; d'une superficie de 360 m2.

Mise à prix :

32400 Dinars après réduction de la mise à prix initiale (estimée par l'expert Ameur abdallâh), frais en sus.

Date de la vente :

Le mardi 12/11/2019 à 9h00 du matin, par-devant la chambre des criées du tribunal de Sousse 2, cité Sahloul Sousse.

Visite de l'immeuble : Chaque dimanche de 9h00 du matin a 17h00 de l'après midi.

Pour de plus amples renseignements, contacter le greffe du tribunal de Sousse 2 ou l'étude Maître Amor Boukadida, avocat poursuivant, 2 Rue Béchir Sfar Sousse.

N.B. la participation à l'adjudication n'est possible que pour celui qui a consigné le tiers de la mise à prix et par avocat.

2019S01131VEPA1

Vente sur saisie immobilière

Créancier poursuivant :

Mohamed Farouk B Mansour, Tunisien, ouvrier à l'étranger demeurant à Akouda, sans matricule fiscal, son avocat Me Amor Boukadida demeurant à Sousse, Rue Béchir Sfax n° 2, M.F PA298969Z, l'avocat Poursuivant.

Débiteur saisi :

Fatma B Abderrazak Souguir, propriétaire ; demeurant à Akouda Rue 02 Mars, CIN n° 02992008, sans matricule fiscal.

Immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété dénommée Essalama, objet du titre foncier 60274 Sousse, constituée de la parcelle 641 secteur A consistant en un terrain enclavé sur lequel, est édifiée une petite maison devant laquelle un terrain nu la reliant à la voie publique agricole, donnant sur la rue 02 Mars à Akouda menant de la ville d'Akouda vers le GP 1 d'une superficie de 187 m2 dont 159 m2 de surface Couverte.

Mise à prix :

61692 Dinars après réduction de la mise à prix initiale (estimée par l'expert Mansour Haj Khalifa), frais en sus.

Date de la vente :

Le mardi 12/11/2019 à 9h00 du matin, par-devant la chambre des criées du tribunal de Sousse 2, cité Sahloul Sousse.

Visite de l'immeuble :

Chaque dimanche de 9h00 du matin à 17hh00 de l'après midi.

Pour de plus amples - renseignements, contacter le greffe du tribunal de Sousse 2 ou l'étude maître Amor Boubdida, avocat poursuivant, 2 Rue Béchir Sfar Sousse.

N.B. la participation à l'adjudication n'est possible que pour celui qui consignée le tiers de la mise à prix et par avocat.

2019S01132VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix

Demandeur : Najerh ben Abdelaziz Amari, CIN 07533902 demeurant, bouhajla Kairouan.

Défendeur : Ahmed ben Fredj Chrigui, CIN 02030568, demeurant avenue Jomhoria n°136 ksar Hlel Monastir.

Suivant décision du tribunal de première instance de Monastir en date du 22/04/2015 sous le n°34819.

Immeuble à vendre :

- 2831.09 parts revenant au défendeur dans le terrain objet du titre foncier n° 107 Kairouan sis LIGTITIR BOUHAJLA.

2- 3347,75 parts revenant au défendeur dans le terrain objet du titre foncier n°14510 Kairouan sis LIGTITIR BOUHAJLA

3- 1761,2 parts revenant au défendeur dans le terrain objet du titre foncier n° 1956 Kairouan sis LIGTITIR BOUHAJLA.

Mise à prix : La mise à prix est de 15919.156 dinars après réduction du prix plus les frais estimés à 2571.496 D.

Date de la vente : la vente aura lieu lundi 11/11/2019 à 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de 1ére instance de Kairouan.

La visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures ouvrables.

Observation : pour participer aux enchères il faut consigner 1/3 du prix suivant : ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ére instance de Kairouan et présenter le reçu à l'audience.

Pour tous renseignements se référer aux cahiers des charges aux greffes du tribunal de : 1ére instance de kairouan n° 1454 ou au cabinet de l'avocat poursuivant société el WIFAK des avocats représentée par maître Asma Soussi Guaddah avocat à la cour de cassation, sis rue Mohamed Hlioui Kairouan, MF979511/F.

2019S01134VEPA1

Avis de vente immobilière

NASR Ben Ameur et Associés

S.A.R.L

M.F :1514947j

Maître Nasr ben Ameur avocat prés de la cour de cassation rue Sœur Joséphine immeuble Tocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis R N E 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat prés de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats «Nasr Ben Ameur et Associés», rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : 1/ Nadhir Ben Younes Hamada gérant de société, résident à El Menzeh 9, Rue 7328, n° 17, Tunis, CIN 95901.

Immeuble objet de la vente : la totalité des parts Indivises 1551/32280, de l'immeuble sis à la zone industrielle de Hergla, dénommé. Naiima 284» objet du titre foncier n°1419 Sousse (les parts indivises indiquées correspondent à une unité de stokage de l'huile « Zendala » d'une superficie de 1551 m2, composée de :

1· une construction métallique avec toit en tôle, d'une longueur de 24 mètres nord / Sud, et d'une largeur de 12 mètres est / ouest, d'une hauteur Supérieure à la hauteur du reste du terrain de l'immeuble d'1 mètre. Le parterre est couvert de carrelages. La majorité des murs est couverte de mosaique. La moyenne de l'hauteur de son plafond est de 6 ,20 mètres et est composé de trois parties :

La première partie du coté nord de la construction dans une largeur de 3,75 mètres utilisée entant que dépôt.

La seconde partie dans une largeur de 3,60 mètres du coté Sud de la construction, utilisée entant que laboratoire, au rez de chaussée, deux bureaux et des toilettes au premier étage (administration).

La troisième partie est au milieu des parties précitées dans une longueur de 16 mètres et d'une largeur de 12 mètres, utilisée entant que (ZENDALA) contenant 12 citernes pour la conservation de l'huile.

2- Un parking adjacent la construction métallique et couvert de tôle dans une largeur de 5,80 mètres.

3- Une chambre de gardien ayant un toit en béton armé.

4- Un bureau dont la superficie totale est affosimative est de 10 m2.

5- Des toilettes d'une superficie totale de 6 m2.

6- Une cour cimentée.

7- Une bascule adjacente à la construction métallique, de la cote ouest de l'ouverture.

Le dit immeuble est limité au sud par une voie, au nord des plantations d'oliviers appartenant à des tiers, à l'est terrain appartenant à El abbassi et à l'ouest une Piste non goudronnée.

La Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble objet de la saisie a été fixée à (294 080d 000) dinars, deux cent quatre vingt quatorze milles quatre vingt dinars, et ce suivant l'expertise réalisée par l'expert Hamda Zwari, désigné par ordonnance sur requête n° 34700 du président du tribunal de première instance de Sousse 2.

Date de vente : La vente aura lieu à l'audience de mardi 12/11/2019 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2019S01141VEPA1

Avis de vente par adjudication publique

Après la réduction de la mise à prix initial

Mardi le 12/11/2019 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de première instance de Sousse 2.

La partie poursuivante : Arabe Tunisian Bank, société anonyme, inscrite au Registre de commerce de Tunis Sous le N° B 167001997 et : présentée par son représentant légal, dont son adresse est élu chez l'ARAB DEBT REGOVERY société inscrite au registre de commerce sous le n° B 2449522006 et dont le siége social au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur:

1- Abdelfattah Ben Hmaied Ben Ameur Boughdir, titulaire de la C.I.N n° 02959408, demeurant à la rue Slaheddine Bouchoucha, Kalaa KObra, Sousse (débiteur).

2- Hédi Ben Hmaied Ben Ameur Boughdir, titulaire de la C.I.N n° 05508426, demeurant à la rue Slaheddine Bouchoucha, Kalaa KObra, Sousse (caution solidaire).

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten- Sousse (Matricule fiscale : 108.166-P-AP000).

L'immeuble mis en vente : Toute la propriété dite «Wahida 104 », titre foncier n° 22024 Sousse, superficie 7960 m2, parcelle n° 659 du demande d'enregistrement n° 16613 située au Jrabaa, Kalaa Kobra, Sousse, (zone Jrawel) dont les frontières du nord Lotfi Ben Ltaifa, de l'est oued du Hédi Boughdir, du sud et de l'ouest Hédi Boughdir, propriété indivise à moitié entre eux.

Mise à prix :(14328 dinars) après la réduction de 40% ajouter 2467,437 les frais indiqués.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h00.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sousse (2).

2019S01151VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques après une réduction de 40%

Maître Maher Diouani

Matricule fiscal : 000/P/A/832681Q

Téléphone : 73.215.080

1/- Le créancier poursuivant : La société SAFA représenté par son gérant société à responsabilité limitée, enregistrée au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B199712085,

sise à l'Avenue Taher Ben Ammar, Immeuble n°10, bureau n° 01 El Manar 2 Menzah Tunis.

2/- Débiteur saisi : Ali Belaiba fils de Khalifa Belaiba, carte d'identité nationale numéro 03854398 délivrée à Tunis le 19/11/2008 à Chebba Mahdia.

3/ - L'avocat poursuivant : Maître Maher Diouani, avocat à la cour d'appel, bureau d'études sis à l'avenue Ibn Jazzar Immeuble Dar Alhamad Sousse.

4/- Désignation des immeubles saisis :

Le premier immeuble : un immeuble immatriculé, objet du titre foncier numéro 26625 Mahdia, dit "Ahmed" sis à la Rue des Aghlabides à l'intérieur de la commune de Chebba , délégation et gouvernorat de Mahdia, c'est une parcelle de terre en forme de trapèze, d'une longueur de 00.29 mètre du côté sud et de l'est en parallèle avec le rue des Aghlabides d'une longueur de 12.00 mètre, au nord d'une longueur de 22.50 m est et ouest, ensuite la mesure se dérive vers le sud sur une longueur de 1,50 mètre ensuite vers l'ouest sur une longueur de 5.00 mètre et du côté ouest d'une longueur de 12.00 mètre.

Sur l'objet du litige a été édifié un bâtiment composé de deux étage, un rez de chaussée et un premier étage : le rez-de-chaussée est composé d'un entrée non couvert où se trouve l'entrée et le garage au coin sud-est et un escalier au coin nord est qui conduit au premier étage ensuite au toit. Le rez-de chaussée est composé aussi d'un salon, une chambre, cuisine, douche et du côté ouest une terrasse et du coté est une salle d'eau, le reste de la superficie au côté ouest consiste en un jardin.

En ce qui Concerne le premier étage: il est édifié sur la totalité du rez-chaussée et la terrasse et le garage, l'entrée par l'escalier sis au côté nord est cet étage est composé d'un salon, salle de bains, deux chambres, cuisine, du côté sud est au-dessus du garage le salon et le douche et au dessus de la terrasse un autre salon et douche et au milieu du côté un patio pour la ventilation couvert ou se trouve des chaises, la superficie couverte de la totalité du premier étage est de l'ordre de 158.30 m2.

Le deuxième immeuble: c'est un immeuble immatriculé objet du titre foncier numéro 35756 Mahdia dit« Ali» ,situé au côté ouest de l'avenue Hédi Chaker à l'intérieur de la zone municipale de Chebba, délégation et gouvernorat de Mahdia, qui consiste en un bâtiment, l'entrée trouve à l'est composé d'un rez-de-chaussée : et deux étages d'une superficie de 59.00 m2.

Le rez-de-chaussée est composé d'un escalier qui conduite aux deux étages supérieurs susvisés, les escaliers sont revêtu du marbre de tala et le reste du bien fonds un local commercial. Pour le premier étage l'entrée se trouve à l'escalier susvisé et les deux murs nord et est sortant au niveau de bâtiment sous forme de balcon, composé d'un patio, cuisine, salon, une chambre, salle d'eau et le second étage, l'entrée se trouve à l'escalier susvisé, édifié sur la totalité du premier étage, composé d'un patio, cuisine, salon, une chambre salle d'eau, au toit se trouve une chambre au coin nord-ouest et un salle d'eau.

5/- La mise à prix des immeubles présentés à la vente :

* une mise à prix pour la totalité du bien immeuble saisi objet du titre foncier numéro 26625 Mahdia après une réduction de 40% d'une somme de l'ordre de cent dix sept mille et cent cinquante-quatre dinars et deux cent millimes (117.154.200 dinars).

* Une mise à prix de la totalité du bien immeuble saisi objet du titre foncier numéro 35756 Mahdia après une réduction de 40% d'une somme de l'ordre de soixante quinze mille et trois cent soixante dinars (75.360.000 dinars).

C'est dire une somme globale de l'ordre de cent quatre vingt douze mille et cinq cent quatorze dinars et deux cent millimes (192.514.200 dinars) ainsi que les frais de justice qui seront fixés le jour de l'audience.

Dale et lieu de la vente : Lundi le 11-11-2019 à 09h00 devant le tribunal de première instance de Mahdia. On peut visiter les deux immeubles tous les jours.

2019S01153VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A.R, C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : Ahmed ben ameur ben Mohamed Krid, gérant d'une société, CIN08408058 demeurant à 7 rue Abou elbakaa errandi Arianna.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Ibtissem» : objet du TFN 140616 Sfax d'une contenance de 472 m2 consistant en un terrain clôturé contenant une villa sis à la route Mahdia km 9 Sfax et précisément à 300 mètres de cette route dans une impasse connue par impasse njeh il contient au coté nord est un espace clôturé de 2 mètres de hauteur d'une superficie de 28 m2.

La superficie couverte de la villa est de 123 m2 contenant un hall, 2 chambres, un salon, une cuisine une salle de bain et une véranda dont le sol est en carrelage à l'exception de la salle de bain en parterre.

L'immeuble est équipé en électricité et il contient une réserve d'eau son état est normale et il manque d'entretient.

L'immeuble est délimité du coté sud par Omar et Najeb frikha, du coté nord par Nader krid et l'entrée de l'immeuble, du coté est par Nasser krid et du coté ouest par feu krid .

*Mise à prix :(120.000.000) frais en sus

*La date et lieu de la vente : le 18/11/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe au tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01259VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R, C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : hatem ben Monji ben Mohamed boujelben CIN

05338305 demeurant à : la route lafran km6 Merkez ben Amor Sfax avenue thameur rue Aboulkasem chebbi n° 6 elain Sfax.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

*L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route lafran km6 markez ben Amor Sfax consistant en un 1er étage édifié au dessus d'une maison appartenant à un tiers, d'une superficie couverte de 142.50m2 contenant 3 chambres à coucher, une salle de réception, un séjour, une cuisine avec une salle à manger, une salle de bain équipée, une douche, une terrasse au coté nord et une autre du coté sud il contient des escaliers à son entrée, l'immeuble contient un espace non couvert du coté nord d'une superficie de 52.70m2 et un espace non couvert du coté sud, ouest d'une superficie de 24.80 m2 qui contient des escaliers menant au toit une porte du coté sud qui mène à une entrée commune soit son entrée principale.

Il est équipé en électricité, l'eau potable, et relié à la canalisation des eaux ctées.

Il est delimité du coté suder et ouest par une entrée d'où son entrée, du coté est Achraf boujelben et du coté nord Henda boujelben .

*Mise à prix :(95.000.000) frais en sus

*La date et lieu de la vente : le 20/11/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

*Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01260VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096 et Fax : 74.201.001

Le poursuivant : BH Bank (Banque de L'Habitat avant), représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n°B 1388.119 6 dont le siège social est situé 18 Avenue Mohamed V Tunis 1002 .agence Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, sise 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Le saisi :1) Walid Ben Ammar Faidi (débiteur hypothécaire), titulaire de la CIN 05838336 demeurant à la parcelle n°65 morcellement Ons Route de Tunis Km10 Sakiet Ezzit Sfax. 2) Chrifa Bent Ibrahim Nasr (caution hypothécaire) titulaire de la ClN 04867805 demeurant au morcellement Ons Sté Snit n°I77 Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000. Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Anouar Saadaoui sous le n°22573 - le 6/08/2019 et inscrit au titre foncier n°119191 Sfax le 22/08/2019 vol 2019/2 sous n°2439 et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier notaire sous le n° 8068 le 22/8/2019 sur la totalité de la propriété enregistrée objet de titre foncier n°119191 Sfax nommé « Yesine-Chahd» représentée par la totalité d'une parcelle de terrain de forme habitation de superficie est de 506 m² sise au morcellement cité Ons route de Tunis. Km.10, Sfax inscrite à la conservation foncière sous n°119191 Sfax le 20/5/2013 Vol 2013/03 sous n°3888 au profit de saisissant.

Cette Parcelle de terrain est représentée par le lot n°65 de morcellement cité Ons 3 établi par agence foncière d'habitation qui est clôturée par des Murs sans enduits .

Au coin Nord Ouest de cette parcelle, se trouve un studio qui contient hall .chambre, cuisine et WC de superficie couverte est de 60 m²,

Les limites de la propriété : du Sud Sabeur (parcelle W 66) .du Nord Salah Baccouch (parcelle W 2) .de l'est Hédi Jarbouii et Younes et parcelle n°55 et parcelle W58) et de l'ouest une rue.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Condition de prescription sur toute la propriété enregistrée le 20/5/2013 (vol 2013/03 n°3888) à l'agence foncière d'habitation AFH

- hypothèque d'un montant 22.000,000 D sur toute la propriété enregistrée le 20/5/2013 (vol 2013/03 n°3889) au profit du saisissant :

-Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 22/08/2019 (vol Sfax sous n°2439)

Mise à prix : est fixée à Cent seize Milles dinars (116.000.000D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 18 novembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebli

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire admistratif. Tout, qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix soit 38.666.666 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat avant l'adjudication et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr le gouverneur compétent et pour de plus amples informations contacter. L'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2019X01263VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société Imprimerie principale, représenté par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 1121001996,dont le siège social est à rue des: métaux zone industrielle Ben Arous.

La partie Saisie :

Monji Ben Ali Bejjar, titulaire de la CTN n°00008233, président du conseil d'administration de la société Al-khoutaf demeurant à route Taniour rue Habib Thameur Sfax,

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité de l'immeuble sise à route Taniour Km 8 rue Habib Thameur Sfax, qui consiste eu un lot de terrain de forme carrée clôturé de tous les cotés, sa dimension de l'est à l'ouest du côté nord 29.76 m et du coté sud 29.91 m et nord au sud du coté est 29.97 m et du coté ouest 29.96m, sa superficie 84m2, limité du coté nord par un impasse où il y a son entrée, du côté est par Bejjar, du côté sud par Bejjar et du coté ouest par un avenue où il y a aussi son entrée, il existe sur le terrain un local d'habitation sous forme de villa, et au coin ouest un garage d'une superficie de 47m2. La villa est constituée par une véranda nord - est qui amène à un hall découlant de lui une chambre de soirée, 3 chambres et un couloir qui amène au chambre de stockage, et une petite chambre, et une cuisine oû il y a la salle de bain et un escalier qui amène au toit où il existe une chambre, La superficie de tous le bâtiment est 187m2. Les murs extérieur et intérieur de la villa bâtie avec pierres, et son toit avec bétons armés. Son sol est couvert avec carré de carrelage -. Les équipements de ses portes et fenêtres en bois, en verre, et en fer. Elle est équipée de l'électricité et de l'eau potable. Les murs du bâtiment extérieur le garage sont en brique, son toit en béton armée, son sol en carrelage. L'équipement, de ses portes en fer et bois. Il est équipé par l'électricité.

Mise à prix :

Deux cent vingt quatre - vingt mille dinars (224.000.000DT), outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le dix-huit novembre deux mille dix-neuf (18/11/2019) à partir de 9Hdu matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes

ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat

Poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou il est déposé le cahier des charges.

2019X01267VEPA1

Vente aux en cherche

Maître Najet labiadh : Avocate prés de la cour d'appel immeuble Abbassi demeurant avenue Khaled Iben El walid Tataouine

Tél : 31554537

Matricule fiscal : C/1177139

1) le créancier demandeur : Ali ben Mabrouk Boukhchim agriculteur demeurant a Ezzahra Tataouine.

2) le débiteur assigné de la saisie : Nouri lazhar ben Mohamed Maaned

3) l'avocat chargé de la poursuite : Maître Labiadh Najet avocate au prés de la cour d'appel, demeurant il immeuble Abbassi avenue khaled iben Walid Tataouine

4) Tribunal de vente et date et lieu des enchères :

Les enchères auront lieu à la chambre des saisies immobilières du tribunal du 1ère instance Tataouine le lundi 4 novembre 2019 à partir du 9h du matin

5) Condition de la visite de l'immeuble saisie :

Toutes les journées du 8h matin jusqu'à 18h.

6) l'immeuble mis en vente :

Tout l'immeuble qui consiste à une maison non achevée situé a cité Tataouine

Eljadida ouest à la frontière du cite Elgacer .

Cet immeuble se compose de trois parcelles.

1- une partie achevée

2-une partie non achevée

3 - une parie en terre nue

Cet immeuble se situe :

-L'ouest : Une rue de longueur 18m 50 d'une part d'autre part le clôture extérieure et d'autre la partie achevée du maison

-Sud : la terre nue à la propriété du créancier demandeur de longueur de 17m.

Ouest une longueur de 18m80.

-Nord : Rue anonyme à la longueur de 17 m

La superficie totale est de 317mm.

2019M00361VEPA1

Adjudication d'immeuble aux enchères publiques suite à un jugement de licitation

Poursuivante : Hanen bent Mohamed taieb Zouali fonctionnaire son domicile élu est à la direction régionale de la promotion agricole Sidi Massaoud, Mahdia, titulaire de la CIN = 03984776 du 28/03/2014.

Partie adverse : Youssef ben Mohamed Taieb Zaouali fonctionnaire, sis à l'avenue Habib Bourguiba Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Turki avocat à la cour de cassation demeurant à la rue Béchir Sfar cité Alandalos Mahdia, titulaire de la CIN 01344985, son matricule fiscal n° 353342/F .

Immeuble mis en vente : La totalité d'une maison sise à la région dite «Tabek el Kalb» Zouila Mahdia à une impasse dérivée de la rue Ribat-Mahdia, se composant d'un rez de chaussée, un premier étage et un 2éme étage Le rez de chaussée composé d'une salle d'accueil; une cuisine et un escalier, Le premier étage se compose de 2 chambres, une salle d'eau, un hall, et un escalier circulaire. Au 2éme étage on trouve des cloisons de briques; un séchoir; et il est actuellement inhabitable.

L'immeuble est équipé par l'eau potable ; de l'électricité et du gaz, il est limité au sud : par une impasse à l'est : par Ali Ridha el Haj Romdhane, à l'ouest : par les héritiers de Hédi Zayed au nord : parles heritiers de Hédi Zayed ; et les héritiers d'el Gouidi. Tout l'immeuble représente la parcelle n = 1 objet du titre foncier n° 17606 Mahdia.

Mise à prix : est fixée à (58.500.000) par l'expert Mohamed Sidhom par son rapport daté du 15/02/2017 fait au cours de l'action de partage n = 21996.

Date et lieu de l'adjudication est fixée pour Lundi 25/11/2019 devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia à 9h.

Visite de l'immeuble et participation aux enchères : la visite de l'immeuble est possible tous les jours de 9h à 17h. Pour tout supplément d'informations consulter le cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Mahdia et auprès de l'avocat poursuivant. La participation aux enchères est ouverte à toute personne après consignation du 1/3 de la mise à prix, elle n'est possible que par ministère d'avocat.

2019I00119VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Le saisissant : Moncef Kadri profession agriculteur habitant à Saida regueb Sidi Bouzid son domicile élu est le bureau de maître Abdelmajid Elfahem situé au rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid.

Les saisies : 1 – Eljia bent Ali ben Messaoud Akrmi domiciliée à regueb Sidi Bouzid

2 – Wahiba bent Ali ben Messaoud Akrmi domiciliée à regueb Sidi Bouzid

3- Aida bent Ali ben Messaoud Akrmi domiciliée à regueb Sidi Bouzid

Avocat poursuivant : Maître Abdelmajid El Fahem avocat à la cassation bureau situé au rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble du titre foncier « 88176 Sidi Bouzid » denommé « feirouz » de qualité urbaine situé à délégation regueb gouvernorat Sidi Bouzid au carrefour de l'avenue Mohamed elarbi bechloula et de l'avenue elgazali ses limites sont comme suit : L'est dar elbacha et l'ancienne au sud (jawf) société elkawafel et hacen Omri, superficie seux ares quarante sept centiares (2à 47 c), fragmentation générale 247, nombre de parcelles 01, numéro de la parcelle 01, référence de l'enregistrement : date 11/08/2015, registre 14/2015, numéro jugement d'immatriculation 3017 du 08/04/2015, nature du jugement facultative, l'immeuble contient un habitat de deux étages et 3 garages.

La mise à prix : Cent quatre vingt huit milles huit cents quarante cinq dinars (188.845.000d).

Date et heure de l'adjudication et tribunal devant lequel elle aura lieu :

L'adjudication aura lieu à l'audience des saisies immobilières devant le tribunal de première instance de Sidi Bouzid le mardi dix neuf novembre deux milles dix neuf (19/11/2019) à neuf heure du matin et heures suivantes au lieu du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Conditions dans lequel l'immeuble peut être visité : L'immeuble peut être visité durant toute la semaine le jour.

2019Y00067VEPA1

Publication de vente aux enchères publiques d'un immeuble agricole sis à Menzel Bouzelfa

Etude Maître

Louay Atallah

Avocat à la cour de cassation 5, rue de Riadh, Mutuelleville - Tunis

Tél. : 71845673 - 71843385

Téléfax : 71847317

Matricule fiscal : 432798C

Poursuivant : Banque de Tunisie, S. A, 2 rue de Turquie - Tunis (R.C. n° B110594116), en qualité de créanciére hypothécaire, élisant domicile au cabinet de son avocat, Maître Louay Atallah, avocat à la cour de cassation. Matricule fiscal : 432798C.

Partie Saisie :

Hamadi Ben Béchir, dit Amor Ben Mohamed Nammouchi, CIN n° 06268640, directeur commercial, demeurant cité de la nouvelle Ere, Menzel Bouzelfa, en qualité de caution personnelle et hypothécaire de la débitrice principale, la société d'Exportation des Agrumes «Agrumes Export» SAEFA, et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Louay Atallahi, avocat à la cour de cassation, 5 rue de Riadh, Mutuelleville - 1082 Tunis.

Immeuble objet de la vente : Consiste en 1275.337 parts indivises de la totalité des 9318 parts de l'immeuble objet du titre foncier n° 547974 Nabeul, et consiste en un terrain agricole d'une superficie totale de 9318 m2, de forme trapézoïdale situé au bord de la route reliant Menzel Bouzelfa et Soliman à proximité du plan d'aménagement. Elle est divisée en deux parties. La première se trouvant à l'ouest de l'immeuble, d'une superficie de 3.000 m2 environs et n'est pas exploitée. Elle est entourée par ses quatre cotés d'une clôture de 3 mètre de hauteur et reliée au reste de l'immeuble par un portail. La

deuxième partie se trouve à l'est de l'immeuble, il est d'une superficie de 6300 m2 environs et comprend 6 grands dépôts' accolés, dont les murs sont en parpaings et les toits en tôle, Sa superficie couverte est de 4500 m2 environs. A coté de la clôture se trouve une loge de gardien, des parkings et un bureau. Le sol de la superficie restante qui est de 1500 m2 environs est en béton armé.

Mise à prix : (232 317. 183) Dinars hors frais.

Date et lieu de vente : Le 18/11/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées immobilières au tribunal de première instance de grombalia.

Visite des lieux : La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la condition de consignation du tiers de la mise à prix par chèque certifié ou caution bancaire irrévocable par l'intermédiaire d'un avocat à la cour d'appel. Les étrangers devant obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2019403263VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques sur saisie immobilière étude maître el Arbi Zarrouk

Avocat près la cour d'appel

48 rue d'Iran Tunis 2éme étage bureau 7

Tel : 55611011/

MF : 11914971H/P/000

Partie poursuivante : AMEN BANK, Société anonyme, agissant par son représentant légal, dont le siège social est à Tunis avenue Mohamed V, immatriculé au registre commercial au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B176041996.

Partie saisie : 1- Ridha Ben Chbil Nasri, domicilié à 20 rue Mahrez Ibn Khalef, Ariana supérieur, Ariana (en sa qualité de caution hypothécaire).

2 - Moncef Ben Gaddour Ben Salah Dahria, domicilié à 33 rue de l'espoir Sidi Bousaid, Tunis (en sa qualité de tiers détenteur)

3 - Hannouna Ben Ahmed Ben Mohamed Salah BEN Ahmed, domiciliée à Raoued près de la Mosquée, Ariana Nord, Ariana (en sa qualité de tiers détenteur)

4 - Arbia Bent El Aid Dridi, domiciliée à 5 rue Sahnoun, Hamilcar, Sidi Bousaid, Tunis (en sa qualité de tiers détenteur).

Avocat poursuivant : Maître el Arbi Zarrouk, 48 Rue D'Iran, Tunis 2éme étage bureau 7.

Le bien immobilier saisi : La propriété dénommée "AZIZA II" objet du titre foncier n° 4634 Ariana constituant 17770 parts, consiste en un terrain d'une superficie de 17770 m2 sis à Borj Lakhsous au Nord de la marais d'Ariana et près de la route n° 23 km 12, 5 vers la Marsa. Il est de 1, 72 km du centre ville de Raoued et de 165 m de l'avenue de la méditerranée et de 1,52 km du Raoued plage. Il est entouré de plusieurs constructions d'habitation et il n'est pas loin du centre ville, il est loin à peu près de la goulette de 24, 5 km en passant par la route 23 et il est loin de l'aéroport de Carthage d'à peu près de 16,7 km en passant par la route RN8. Il est limité au Nord par une route de 12 m de largeur en cours d'aménagement puis le titre foncier n° 18162 Ariana. A l'Est, on trouve une cité d'habitation édifiée sur le titre foncier n° 10049 Ariana. A l'Ouest une route en cours d'aménagement relative à la parcelle n° 4. Il est limité au Sud, d'un projet d'une route ainsi que dans une grande partie par le titre foncier n° 98308 et le titre foncier n° 98391. La propriété saisie est constituée de la parcelle n° 4 du titre foncier n° 59847 Tunis d'une superficie de 17770 m2 divisée en deux lots ; le lot n° 2 d'une superficie de 1690 m 2 réservé à une route et le lot n° 3 d'une superficie de 16080 m2 réservé comme une zone verte (Uva) et ce d'après le plan d'aménagement et le cahier des charges de la zone. Elle se trouve dans un lieu bas d'à peu près de 50 cm. Dans la partie Sud on trouve quatre constructions voisinées et de superficies différentes : La première construction est de 80 m2 édifiée sur une superficie de 144 m2 simplement la fondation en béton armé, La deuxième construction est de 32 m2 simplement la fondation en béton armé sur une superficie de 144 m2. La troisième construction, simplement la fondation d'une superficie de 66 m2 sur une superficie de 144 m2. La quatrième construction consiste en une fondation avec poteaux et couverture externe d'une superficie de 60 m2 édifié sur undation avec poteaux et couverture externe d'une superficie de 60 m2 édifié sur un terrain de 230 m2 sur la route.

Mise à prix : La mise à prix du terrain est fixée à cinq cent cinquante six mille et sept cent six dinars (556.706 D, 000).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi le 11/11/2019 à 9 h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariane, sis à la cité administrative Ariana.

-La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié portant ledit montant, ou encore une garantie bancaire irrévocable dudit montant. Pour les étrangers il faut, le cas échéant, en outre, obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite du terrain peut se faire durant la semaine tout au long de la journée. Pour d'amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2019403287VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1/- Créancier poursuivant : La Banque internationale Arabe de Tunisie SA RC n° B 187881996 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n° 70-72 Tunis représentée par son PDG - créancier hypothécaire, domiciliée au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen ayant son cabinet à la Rue D'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant

2/- Débiteur saisi : Monsieur Abdelaziz Fourati , CIN n°00212346 demeurant au n° 126 rue El Ghofrane la nouvelle Medina Ben Arous : - En sa qualité de débiteur principal hypothéquant

3/- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n° 544374 Nabeul dénommé «KBAR JAHLI» d'une superficie de 4792m2 situé à Bir Drassen Beni Khaled représentant un

terrain agricole composé de quatre dépôts pour élevage de poussins, le premier est de 270m2 couverts le deuxième est de 413 m2 couverts et le troisième est de 168 m2 couverts et le quatrième est de 655 m2 couverts.

4/- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 414.080,000 sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/- Date et lieu de la vente à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 25/11/2019 à partir de 9 heures du matin.

• Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

• Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations , ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019403288VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé licitation

Mr Mohamed Ayed Avocat à la cour de cassation

Avenue, Med V Grombalia 8030 Tel : 72 255 020

MF : 000/A/P/202423 S

Parties poursuivantes : Yasmina Ferjeni, ayant élu domicile au cabinet de Maître Mohamed Ayed Avocat avenue Med V. 8030 Grombalia

Avocat de poursuivant : Maître Mohamed Ayed, Avocat à la cour de cassation, Avenue Med V 8030 Grombalia.

Partie poursuivie : Messaoud Ferjeni, demeurant à fondouk Jedid, délégation Grombalia.

Désignation de l'immeuble à vendre, appartement destiné au logement, situé au 1er étage, lotissement «miza miza», cité moustawsef, fondouk jedid, composé de 3 chambres, cuisine, salle d'eau, et est d'une superficie couverte totale de 100 m2.

L'appartement est accessible par un escalier situé à l'entrée commune avec les propriétaires du rez de chaussée. L'entrée est située sur une route goudronnée. L'immeuble objet de la vente n'est pas enregistré à la conservation foncière, et est délimité au nord par l'immeuble de Chedli Bjaoui au sud par l'immeuble Hédi Ferjani à l'ouest par l'immeuble de Hossine Gharbti et à l'est par une route sans nom la construction de l'Immeuble, remonte plus de trente ans, mais ne comporte ni défauts ni fissures, l'état général de l'immeuble est moyen,

La mise à prix : la mise à prix est fixée à quarante cinq mille dinars (45.000,000d) outre le frais de poursuite

Date et lieu de la vente : le 25 novembre 2019 à partir de 9 heures à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de lieu : dans la journée pendant les horaires administratifs. La consultation de cahier de charge soit auprès du greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou l'étude de l'avocat poursuivant.

Toute personne voulant participer aux enchères devra consigner le tiers de la mise à prix.

2019403293VEPA1

Avis aux créanciers

Société HOTELIERE ET TOURISTIQUE SYPHAX SARL

Au capital de 1.725.000 D

Siège social : Avenue Ibn Rachiq n°11-Tunis - Belvédère

Adresse du domicile principale : jardin publique - route de Soukra km 0.5-Sfax

R.C : B1115371998

M.F : 0002036X

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax 2 rendu par Mr Amir koubba substitut du président du tribunal , ses assesseurs les juges Mme Hanen Yamdi et Mr Habib Kallfallah et l'aide du greffier de l'audience Mr Chokri Dhief lors de l'audience tenue le 3 juillet 2019 pour examiner la demande de règlement judiciaire de la société HOTELIERE ET TOURISTIQUE SYPHAX, Il a été décidé de revenir sur la procédure d'ouverture de règlement judiciaire n°45 pour extinction de l'objet et l'autorisation d'insérer le présent jugement ou registre national des entreprises.

2019R02331VEPA2

Vente d'un terrain

STE AFATEL - SARL

Avenue Farhat Hached Essouassi Mahdia

MF : 25180D

RC : B131031999

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Mahdia en date du 02/10/2019, le syndic de faillite informe le public qu'il compte mettre en vente un terrain non loti d'une superficie de 384 m2 sis sur la route de Chehimet nord délégation Ouled Echamekh Mahdia.

Prix d'ouverture 26.880,000 dt les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du syndic de faillite dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tèl : 73.221.539.

2019S01143VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société "SKAANDIK FRIP 2000 "

Siège social : Griaat KM 38 Mjez Elbab Beja

Identifiant unique : 0462564R

En vertu du jugement n°39 rendu par le Tribunal de première instance de Beja le 01/07/2019 et en vertu de jugement rectificatif du 09/10/2019 il a été déclaré la cessation de l'activité de la société « SKAANDIK FRIPP 2000» à partir du 25/11/2015, et la déclaration de sa faillite et la nomination de Mr Anis Khlifa entant que Juge-commissaire et Monsieur Slah Guedouar entant que syndic de faillite.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément, soit directement contre décharge à son bureau sis au 2 Bis, rue Argentine immeuble Argentine 5éme étage Bureau 4

Belvédère Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse sus indiquée.

2019403281VEPA2

Arrêt en référé

Nomination d'un Administrateur Judiciaire

La Société ALANI INDUSTRIE

R.C : 1086777Y

Siège : Zone Industrielle Gbolat Béja

En vertu d'un arrêt en référé n° 33117 rendu par la cour d'appel de Tunis le 18/02/2019, corrigé par une décision rendu par la même cour le 01/04/2019, il a été prononcé la nomination de Mm Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage. Tunis en qualité d'administrateur judiciaire pour gérer et diriger la société jusqu'à régularisation du différend judiciairement ou amiablement sous le contrôle du juge commissaire Monsieur Khmoussi Bouabidi.

2019403284VEPA2

Appel d'offres pour la vente du «titre foncier enregistré n° 19442 Manouba »

Sise à 20 rue de l'imprimerie zone industrielle ksare said Manouba.

Le Syndic de faillite de la société Tissage du nord "TINO" Mme khalfi Sihem qui est nommé par le jugement n°55 rendu par le Tribunal de première instance de La Manouba le 13/02/2019, elle informe le public qu'elle décide ouvrir un appel d'offres pour la vente du bien immobilier (le titre foncier n° 19442 Manouba) sise à rue de l'imprimerie n°20 ksare said Manouba composée d'un rez de chaussée, un premier étage et un deuxième étage partiel, d'une superficie de 3716 m2.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent –retirer le cahier de charge du bureau du Syndic Mme khalfi Sihem sis au 19 rue, de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 pour la somme de 100 dinars non récupérable.

Tout intéressé peut contacter le syndic pour retirer le cahier de charge, Ie remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4éme étage Lafayette Tunis 1002 en indiquant les deux expressions

Suivante : « ne pas ouvrir », "immobilier tino" sur l'enveloppe au plus tard le 29/11/2019.

La mention du nom du soumissionnaire sur l'enveloppe entraîne l'annulation de l'offre.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones: 71835690/98103428 pendant les heures de travail.

2019403285VEPA2

Redressement judiciaire

Société N.K.T INDUSTRY

RC : B2452802006

MF : 0976947T

En vertu de la décision du président du tribunal de première instance de Ben Arous n° 289/2018 du 27/06/2019 il appert le déclenchement des procédures de règlement judiciaire et ouverture de la période d'observation de la dite société, la désignation de Mme Faten Derouich en tant que Juge contrôleur et Mr Souheil Fitouri en tant qu'administrateur judiciaire afin d'identifier la situation financière de l'entreprise et d'élaborer un plan de redressement.

Tous créanciers de l'entreprise, désigné ci-dessus, sont tenus de produire au bureau de l'administrateur judiciaire, sis au 92 rue 8600 la Charguia 1 Tunis 2035. Tel: 71 771 212, la nature et le montant de sa créance, envers cette entreprise accompagnés de tous documents justificatifs et des sûretés, s'il y a lieu, dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cette annonce, en vue de son inscription.

2019403290VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Palliser SA

Société Anonyme

Capital de 1.458.000 Dinars

Siège social : 61 Rue Mohamed Manachou - Tunis

RC : 002293N/A/M/000

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société Palliser SA, le samedi 09 Novembre 2019 à 9h00 qui se tiendra au siège social de la société sise à 61, rue Mohamed Manachou, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif al l'exercice 2018

- Lecture du rapport général de monsieur le commissaire aux comptes

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Renouvellement du mandat aux membres du conseil d'administration

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont à votre disposition au siège de la société.

2019T01403SANB3

Convocation à l'assemblée générale extra - ordinaire

Société Tunisienne Laitiere et Fromagère Sotulaifrom SA

Au Capital de 2465.370,000 dinars

Siège social: 15, RUE D'Allemagne - 1000 - Tunis

R. C n° B112343 1997 Tunis

Matricule fiscal: n° 007048 Y/A/M/000

N° d'affiliation a la CNSS : 12433/17

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne Laitière et Fromagère dite « SOTULAIFROM

SA» sont convoqués à l'assemblée générale extra - ordinaire au siège social 15, rue d'Allemagne 1000 Tunis le vendredi 8 novembre 2019 à 13h: 00 en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extra - ordinaire et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

2- Augmentation du capital social de la société d'un montant de 450 000,000 DT par la création de 20000 actions nouvelles de 22,500 dinars chacune, dans le cadre du programme de la restructuration financière des PME, à souscrire en numéraire pour le porter de 2 465.370,000 dinars à 2915.370,000 dinars.

3- Renonciation des actionnaires non souscripteurs de leurs droits préférentiels de souscription.

4- Pouvoir à Monsieur Mustapha Chahed pour accomplir toutes les formalités légales et administratives.

5- Mise à jour des statuts.

6- Questions diverses.

2019R02345SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne Laitière et Fromagère Sotulaifrom SA

Au capital de 2 465.370,000 dinars

Siège social: 15, rue D'Allemagne - 1000 - Tunis

R. C N° B112343 1997 Tunis

Matricule fiscal : n° 007048Y/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 12433/17

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne Laitière et Fromagère dite «SOTULAIFROM SA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire au siège social 15, rue d'Allemagne 1000 Tunis le vendredi 08 novembre 2019 à 10h: 00 en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

4- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2018.

5- Entériner le retard pour approuver les comptes de l'exercice 2018.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Vote des résolutions.

8) Questions diverses.

2019R02346SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Extraordinaire

Société groupe de formation et d'ingénierie (G.F.I)

SA au capital de 2.034.880,000 Dinars

Siège social : Rue de lac constance, immeuble Carthage centre, Centre d'Affaire Regus, Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 1050246/G

RC : B 2731452008

Mes dames et Messieurs les actionnaires de la société groupe de formation et d'ingénierie (G.F.I) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 23 novembre 2019 à 10h du matin au siège de l'ATD SICAR rue lac Leman- 1053 les Berges du Lac - résidence Regency Bloc A - 2éme étage et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Approbation d'une prise de participation stratégique;

• Pouvoirs pour formalités,

2019S01144SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Clinique internationale de Sousse

SA au capital de 5.700.000 Dinars

MF : 1420582FAM000

RC : B09184492015

Siège Social : Immeuble Zin El Abidine, Avenue Yasser Arafat, 4054, Sousse, Tunisie

Les actionnaires de le clinique internationale de Sousse SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 09 novembre 2019 à 15h à l'hôtel the Pearl Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'augmentation de capital.

-Lecture des rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation de capital.

-Réalisation de l'augmentation du capital social de la société par compensation de créances.

-Approbation de cession des actions de Dr Dahas Jalel.

-Modification et mise à jour des statuts.

2019S01147SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société céramique du Sud

Route de Benguerdene Km2 Médenine 4100

MF : 003532NI A/M/000

N° d'affiliation à la C.N.S.S : 52238-52

Messieurs les actionnaires de la société les céramiques du Sud sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra au siège de la société Mardi 12/11/2019 à partir de dix heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs sur la gestion de l'exercice 2018.

6- Affectations de résultat de l'exercice 2018.

7- Désignation des membres du conseil d'administration pour les années 2019,2020 et 2021.

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2019,2020 et 2021.

2019M00358SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Hammamet Travel Service

Société anonyme au capital de :

4 800 000 Dinars

Siège social : Rue Dag Hammars kjoeld Hammamet 8050

Immatriculée au RC de Grombalia sous le numéro B1114041997

Matricule fiscal : 009417MAM000

Les actionnaires de la société Hammamet Travel Service, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, au siège de la société, le Jeudi 07 novembre 2019 à 12H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle,

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2018,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,

4) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018,

5) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018,

6) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

7) Affectation du résultat de l'exercice 2018,

8) Approbation de contracter un crédit aux prés de la BIAT,

9) Quitus aux membres du conseil d'administration et au président-directeur général,

10) Questions diverses.

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège l'ensemble des rapports et information relative à la dite assemblée.

2019N00568SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Résidence DAR BELHAOUANE

Société anonyme

Capital de 652.500,000 Dinars

Siège social : 106, Avenue de la Liberté, 1002 Tunis.

M.F 745051/B/ A/M/000

RC B152252000

Les actionnaires de la société résidence Dar Belhaouane sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 16 novembre 2019 à 10 heures à l'hôtel Dar El Médina 64 rue Sidi Ben Arous, 1006 Tunis, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relative à l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

- Approbation du rapport du conseil d'administration et arrêts des états financiers de la société relatifs aux exercices 2018 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions passées entre la société et ses administrateurs pour les exercices 2018 ; Quitus aux administrateurs;

- Questions diverses.

2019403273SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société APHRODITE de gestions hôtelière

SA au capital 10.100.000 dinars

Identifiant unique 492664W/A/M/000

CNSS n° 00141160-25

Messieurs les actionnaires de la société Aphrodite de gestion Hôtelière sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra exceptionnellement le mardi 05 novembre 2019 à 11 heures du matin à l'hôtel regency Tunis sis à Gammarth les côtes de Carthage 2070 la Marsa et qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire aprés le délai légal.

2) Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

3) Rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4) Approbation des états financiers et du bilan relatifs à l'exercice 2018.

5) Affectation des résultats.

6) Quitus aux administrateurs.

7) Fixation des jetons de présence.

8) Délégation de pouvoirs.

2019403276SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CELLCOM

SA Faisant Appel public à l'Epargne

Au capital de 4 461 532 Dinars

Siège Social : 25 rue de l'Artisanat Charguia 2 Ariana.

Matricule fiscal : 624926H/A/M/000 - N°B112591998

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en assemblée générale ordinaire vendredi 15 novembre 2019 à 15H00 à l'institut arabe des Chefs d'entreprises, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire

2 - Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2018

3 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4- Approbation du rapport annuel et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018

5- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC

6- Affectation du résultat de l'exercice 2018

7- Quitus aux administrateurs

8 - Paiement de jetons de présence au conseil d'administration

9- Approbation de la cooptation d'un nouvel administrateur

10 -Autorisation au conseil d'administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leur cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier

11 - Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

12-Pouvoirs

13- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019403289SANB3

Convocation du conseil d'administration en date du 15/11/2019

Société « SAHARA FRUIT»

Société anonyme

Au capital de 2 449 000 dinars

Siège social : Omega center, bloc C, 3éme étage C12, lac 2 1053 Tunis

N° d'affiliation CNSS : 259151-64

MF : 1 197965/RAM/000

R.N.E : 1197965R

Messieurs les administrateurs de la société SAHARA FRUIT SA ainsi que son commissaire aux comptes sont convoqués à la réunion du conseil d'administration qui se tiendra le 15 Novembre 2019, à 11 :00 heures au siège social de la société SAHARA FRUIT sis à : Omega center, Bloc C 3éme étage .. LAC II-1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018 ;

- Arrêté du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018 destiné à l'assemblée générale annuelle;

- Convocation à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018;

- Fixation de l'ordre du jour de ladite assemblée générale annuelle;

- Fixation du projet des résolutions proposées à l'Assemblée Générale annuelle relative à l'exercice clos le 31/12/2018 ;

- Présentation de l'état d'avancement du plan de sauvetage proposé par l'expert Mohamed Ghidhaoui.

- Autorisation s'il y a lieu de des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

2019403302SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à la 2éme assemblée générale extraordinaire

Société PERSPECO

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social 12 rue Tabriz - Résidence Tanit - Ennasr 2

RC N° 82488682007

MF N° : 000-M-A-1030785-V

Suite à l'absence de quorum lors de la 1ère assemblée générale, les associés de la société PERSPECO SARL sont convoqués le 20 décembre 2019 à 9.30 heures au siège de la société pour une nouvelle assemblée générale extraordinaire appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des états financiers arrêtés depuis la création jusqu'au 31/12 2018,

- approbation des états financiers pour la période du 01/01/2019 jusqu'à la date de dissolution fixée par l'assemblée générale,

- quitus aux deux gérants pour leur gestion des exercices sus dessus évoqués,

- situation financière, dissolution de la société et nomination d'un liquidateur.

2019403279SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le mercredi 13/11/2019

Société Mutuelle de base

«EN – NASR »

Téboulba

Mat. fiscale / 002711W/M000

Mat.CNSS : 25254-34

Le président de la société mutuelle de base « Ennasr » à Téboulba informe les adhérents de la société que l'assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 13 novembre 2019 à 10 heures du matin au centre de formation professionnelle au port de Téboulba, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* lecture des rapports moral et financier pour l'année 2017.

* lecture de rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2017.

* Délibération sur les rapports, délibération sur les comptes pour approbation.

* Désignation d'un nouveau commissaire aux pour les années 2018, 2019 et 2020.

* Accorder une indemnité de présence au conseil d'administration

* Renouvellement quatre membres du conseil d'administration

Observation :

Les adhérents peuvent prendre connaissance au siège de la société mutuelle de procès verbal des états financiers et de rapport du commissaire aux comptes avant 10 jours de l'assemblée générale.

En cas d'absence, l'adhérent peut donner une procuration pour le représenter dans l'assemblée générale à un autre adhérent au sein de la société de la société mutuelle ou un de ses proches.

2019S01145SODB3

Séance plénière

La société mutuelle de la base des services agricole "Errahma", matricule fiscal numéro 1494950Q/N/M/000, situé à Souk Jdid annonce que l'assemblée générale du 2018 se

tiendra le 07.11.2019 à 10h du matin à l'auberge de jeunesse Souk Jdid.

Tous les adhérents doivent être présents pour adresser et validez les sujets suivants :

- Récitation de rapport littéraire,

- Récitation de rapport financier,

- Considérez la liste des nouveaux adhérents,

- Examiner la composition du niveau conseil d'administration,

- Discussions ouvertes.

2019Y00068SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre de propriété

Al-Zahra ben Abdul Qader Ben Abdul Qader épouse Mohammad Al-Muqaddam, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00534239, annonce la perte de son titre de propriété numéro 5961/09 du 03 novembre 2004 relatif aux titre foncier 49428 Ariana suivant certificat de perte délivré par le Chef de Police du Jardins d'el Menzah numéro 265 du 10 octobre 2019.

2019T01400DIVD2

Société la Maison du Filtre

Sise à la zone industrielle de Bir El Kassaa Tunis

Annonce de la vente du stock de filtres de la société en liquidation « la Maison du Filtre» (MF 432978 E/ RC B15082003). Conformément à l'autorisation délivrée par le tribunal de première instance de Ben Arous.

Les personnes souhaitant participer à l'octroi du stock de filtres devront soumettre leurs offres au plus tard le 20 novembre 2019. le retrait du cahier des charges relatif au stock des filtres se fera au bureau du liquidateur, situé dans l'appartement à 24 immeuble Zarrad le lac 2, 1053 Tunis. (Téléphone 71198466) contre le paiement de cent (100) dinars non remboursables.

2019R02328DIVD2

Annonce de la vente de biens immobilers de la société en faillite "SOGEGAT"

(MF : 4989Z

RC : B114791996) conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n° 560 :

1. La villa construite sur la parcelle de terrain appelée "ESSALAMA" TF n ° 61508 Sfax, d'une superficie de 521 m2 se situant à la rue d'Ibn Zeidoun, la rue parallèle à la route nationale numéro 01 dite route de Gabès et à côté de la ligne ferroviaire.

2. La propriété bâtie sur un terrain de 625 mètres carrés situé à Cheninni à l'entrée de la ville de Gabès, venant de Sfax, et à droite de la route principale n° 1 près de la zone industrielle.

3. La villa appelée "Maison d'Anseamo Pianro" TF 91982 Tunisie, la superficie de 320 m 2, parcelle 1-2 et 1-3 du TF 43787. La propriété est située dans la zone Mont- Fleury, rue de Mustafa al-Gammoudi n° 24. La propriété peut être atteinte par la rue Taha Hussein et la rue Mohammed Mashou ou rue Ali Bouchoucha.

4. Matériels de bureaux constitués de bureaux, tables en bois armoires en bois et métalliques ainsi que des chaises.

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition de chaque propriété ou équipement doivent soumettre leurs offres au plus tard le 20 novembre 2019. Le retrait des cahiers des charges relatifs à chaque propriété et aux équipements se fait au bureau au bureau du séquestre, situé dans l'appartement A24, Immeuble ZARRAD, LAC 2, 1053, Tunis (Téléphone: 71198466) contre le paiement de (cinquante) 50 dinars non remboursables.

2019R02329DIVD2

Publication complémentaire

Les héritiers de Béchir el Hajjem ont déposé au tribunal foncier de Bizerte par leur avocate maître Raoudha Khelil épouse Hajjem la demande de mise à jour n° 6186 pour l'inscription d'un contrat de vente établi par les héritiers de Hattab ben El Haj Ali Weldi daté du 04/03/1957 et le contrat de vente du 02/04/1979 au titre foncier n° 35168 Bizerte.

Il parait qu'il est impossible de fournir le certificat de décès du Hattab ben El Haj Ali Weldi et donc impossible au tribunal de poursuivre le traitement de la demande jusqu'à limiter la liste de ses héritiers.

Cette publication équivaut au nom livraison du certificat de décès.

Donc selon les dispositions de l'article 17 de la loi n° 34 du 2001 daté du 10 avril 2001 modifié par la loi n° 67 de l'année 2009 daté du 12/08/2009 concernant la mise à jour des titres fonciers, cet annonce vaut la non livraison du certificat du décès de Hattab ben el Haj Ali Weldi.

L'opposition à cette demande est à partir de la date de cette annonce et jusqu'à l'expiration du délai de deux mois.

2019W00269DIVD2

Déclaration de perte

Madame Selma Bent Mohamed Boudokhane veuve Jaafar Boudokhane titulaire de la C.I.N. n° 04059187 délivrée le 17 septembre 1998 à Tunis, demeurant à la cité ibn Khaldoun:

Appartement 22 Bloc F : 12 rue El Faouz - Tunis - déclare avoir perdu l'original du titre de propriété n° 15/6594 daté du 17 octobre 2009 objet du titre foncier n° 66883 Monastir et demande à celui qui le trouve de la contacter sur n° 54 331225.

2019403272DIVD2

Avis de vente d'équipements

Société COPRECO

«EN LIQUIDATION»

Le liquidateur de la société COPRECO se propose de mettre en vente des équipements suivants :

- restes de ferraille immobilisés d'un chaine de fabrication de poutrelles.

- Carcasses et restes de moules

- Silos de béton

- machine automatique de moulage de poutrelles avec accessoires

La date de visite est fixée pour le 30 octobre 2019 à 11, 00 heures

Les offres doivent parvenir au plus tard le mardi 5 novembre 2019 par voie postale à l'adresse suivante IMMEUBLE SAADI-TOUR EF -APPT E25 -1004 EL MENZAH 4

Pour plus de renseignements, prière contacter le liquidateur au numéro suivant : 9744 22 43

2019403277DIVD2

Avis de vente d'un terrain à Sbikha

Sociétés COPRECO ET BEMAN

« EN LIQUIDATION»

Le liquidateur des sociétés COPRECO et BEMAN se propose de mettre en vente sous plis fermés un terrain d'une superficie totale de 8,5 ha sis à DKHIL - BIR ECHEBEK délégation de SBIKHA, gouvernorat de Kairouan, composé d'un lot à vocation agricole de 2,5 ha et d'un deuxième lot industriel d'une superficie de 6,00 ha.

La date de visite est fixée pour le 30 octobre 2019 à 9, 30 heures

Les offres doivent parvenir au plus tard le mardi 5 novembre 2019 par voie postale à l'adresse suivante IMMEUBLE SAADI-TOUR EF -APPT E25 -1004 EL MENZAH 4

2019403278DIVD2